



00111

Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement

**DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ARRONDISSEMENT DU  
6 NOVEMBRE 2019**

*Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Eau du Grand Lyon*

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Territorial du 1er arrondissement est une instance de participation citoyenne qui fédère les acteurs locaux du territoire (associations, collectifs, instances participatives...).

Le Conseil Territorial s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) et se conforme aux dispositions fixées par l'article 21 du règlement du conseil d'arrondissement.

Lors de sa séance du 26 septembre 2019, le Conseil Territorial a souhaité interroger le Maire de Lyon concernant l'Eau du Grand Lyon.

**Madame Christine BOLZE**, membre du Conseil de Quartier Haut et cœur des pentes, a été désignée pour rapporter en séance du conseil d'arrondissement, au nom du Conseil Territorial, la question suivante à l'attention du Maire de Lyon :

« L'arrivée de Téléo, compteur d'eau dit intelligent, n'est pas sans susciter des interrogations sinon des inquiétudes chez de nombreux habitants du 1er arrondissement comme du reste de la Métropole de Lyon.

Entre un sous-traitant du délégataire de service public qui se présente comme le Grand Lyon, des installations réalisées sans même consulter les occupants, l'affichage du caractère obligatoire et gratuit du dispositif, des informations contradictoires sur le taux de ménages concernés, des doutes sur les bénéfices pour les consommateurs concernés qui ne voient pas leur abonnement diminuer malgré la télé-relève (et l'économie de personnel réalisée pourtant par le délégataire), et une méconnaissance du mode de financement liant la Métropole et Véolia, il est peu de dire qu'une information claire et transparente, sur tous ces points, s'avère indispensable.

Au-delà d'une réponse à la présente que nous imaginons circonstanciée, une communication dédiée est-elle envisagée ? »

Je vous demande de bien vouloir délibérer de la saisine du Conseil Territorial et vous prononcer sur sa transmission au Maire de Lyon, sous la forme d'une question écrite du conseil d'arrondissement.

**Lyon, le 6 novembre 2019  
La Maire du 1er arrondissement  
Nathalie PERRIN-GILBERT**